**CommunaysART&JARDINS 2020 - CONTRAT**

**L'exposant s'engage à :**

1. **Réaliser un projet à partir du dossier de candidature et créer une œuvre originale; le choix du lieu sera déterminé par le projet lui-même.**
2. **Réalisation d’un dessin, ainsi qu'un texte de quelques lignes, qui seront exposés le jour du vernissage.**
3. **Rencontrer un membre de la commission au moins une fois, pour l'élaboration du projet et le choix de l'espace le mieux adapté. Si le lieu choisi est public, ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules. S’il s’agit d’un jardin privé, rencontrer le propriétaire aussi.**
4. **Les œuvres doivent pouvoir résister aux intempéries au minimum 15 jours (attention les vents peuvent être violents, à Communay).**
5. **Assurer la solidité de l'arrimage de l’œuvre pour éviter tout accident.**
6. **Venir créer et installer l'œuvre dans les jours précédant la manifestation.**
7. **Etre autonome, au point de vue matériel et organisation.**
8. **Etre présent vers son œuvre le plus souvent possible pendant le week end du 13/14 juin 2020. Venir au vernissage . Une visite du circuit est organisée samedi 13 juin à 9h; chaque artiste dira un mot sur sa réalisation. Le vernissage est prévu à midi.**
9. **Tout évacuer après la manifestation à partir du lundi 22 juin.**
10. **Etre en mesure de fournir une assurance (responsabilité civile).**
11. **Céder son droit à l'image pour l'œuvre et pour lui-même.**

**L'Etincelle s'engage à :**

1. **Offrir les repas de midi le jeudi, vendredi, lors de l'installation. Héberger éventuellement, chez l'habitant, des artistes venant de loin. Une indemnité kilométrique au barème fiscal et péage peut être prise en charge.**
2. **Signaler chaque œuvre par un panneau comportant le nom du ou des artistes, le titre, ainsi que le petit texte sur l’œuvre.**
3. **Diffuser et distribuer un plan-programme comportant tous les points d'exposition et leurs exposants, le nom des œuvres et le programme complet de l'événement.**
4. **Faire toute la communication (affiches, presse) pour promouvoir l'événement.**
5. **Édition d'un catalogue, qui sera remis gratuitement à chaque exposant**

L'artiste : L’étincelle :

date date

signature signature